MAIRIE DE BALANZAC

Célébration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Les Membres du Conseil Municipal seraient très honorés de vous accueillir à la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918.

Les enfants de la commune sont invités à déposer leurs compositions florales.

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera accompagné par la Batterie-fanfare « Les Coquelicots de Sablonceaux ».

Le rassemblement est prévu devant la Mairie à 9 heures 30

A l'issue de cette manifestation, nous vous proposons de partager un moment de convivialité à la Salle Polyvalente.

Le Maire

Dominique BERNARD